

JOUE NATATION – Centre Aquatique Bulle d’O, 3 Rue Jean Bouin, 37300 JOUE LES TOURS

Tél. : 02 47 67 68 91 @ : jouenatation@orange.fr site : www.jouenatation.sportsregions.fr

Association loi de 1901 - SIRET n° 338 265 788 000 20 Code NAF APE 9312 Z

Affiliation FFN n° 060373398 Agrément JEUNESSE ET SPORTS n° 37.S.384

COMITE DIRECTEUR

Séance du 27 septembre 2022

PROCES-VERBAL

Le Comité Directeur du Club JOUE NATATION, dont le siège est à 37300 JOUE LES TOURS, Centre aquatique Bulle d’O, 3 rue Jean Bouin, identifié au SIRET sous le n° 338 265 788 000 20 Code NAF APE 9312 Z, enregistré à la Fédération Française de Natation sous le n° 5 06 37 00695, agréé Jeunesse et Sports n° 37 S 384, s’est réuni **en visio conférence** le mardi 27 septembre 2022 à 19 h 00, sur convocation adressée par courrier électronique du 26 septembre 2022,

La réunion est présidée par Magali JOURDAIN, Présidente ; le secrétariat de séance est assuré par Roger CLENET, Trésorier, en l’absence de Christophe RIEANT, secrétaire.

Sont Présents :

- Roger CLENET,
- Loïc GUILPAIN,
- Magali JOURDAIN,
- Valérie LEFEUVRE,
- Nicolas LELARGE,
- Françoise SELIG,
- Aurélie THOMAS,

Absents excusés :

- Gérard BENARD,
- Jean-Louis BERAUDY,
- Caroline DE MIRANDA,
- Nicolas HAMELIN
- Ronan LEFEUVRE
- Christophe RIEANT,

Invité(e)s présents :

- Entraîneurs : Damien GAUDIN, Manon HINCKEL,
- Bénévoles : Olivier BERNARD, Flavie THOMAS,

Magali JOURDAIN, Présidente, constate à l’ouverture de la séance que 7 membres sur 13 sont présents, que le quorum est atteint, et que le Comité directeur peut valablement délibérer sur l’ordre du jour suivant :

- 1) **Approbation du procès-verbal de la réunion précédente**
- 2) **Bilan des tests et inscriptions (organisation, effectifs)**
- 3) **Compétitions d’octobre 2022 : dates et lieux, effectifs de nageurs**
- 4) **Questions diverses**

La Présidente explique que la date de cette réunion a été modifiée à la demande de plusieurs membres du Comité, et se déclare désolée d’avoir informé le comité aussi tardivement. Puis elle aborde l’ordre du jour.

1 = APPROBATION du PROCES-VERBAL de la réunion précédente

Réunion du 6 juin 2022

Le procès-verbal de cette réunion sera transmis ultérieurement et sera soumis à l’approbation du Comité Directeur lors de sa prochaine réunion.

2 = BILAN des TESTS et INSCRIPTIONS (organisation et effectifs)

2 – 1 = Tests

Magali JOURDAIN fait un point sur les préinscriptions pour les tests qui se sont bien passées. De nombreux candidats qui se sont inscrits lors du Forum des associations ne sont pas venus aux tests, et les entraîneurs ont perdu du temps avec des trous d'emploi du temps. Ils ont dû téléphoner à de nombreux candidats pour vérifier leur présence.

Une personne à l'accueil des tests suffit, mais il faut 2 ou 3 jeunes pour guider les petits dans les vestiaires.

Magali JOURDAIN propose d'être plus « ferme » avant les tests sur les créneaux et horaires d'entraînements prévus : il est inutile de faire un test si les horaires qui pourront être proposés ne conviennent pas aux parents.

Damien GAUDIN suggère aussi de diminuer le nombre de jours et de créneaux de tests. Magali JOURDAIN suggère de ne pas supprimer les entraînements les jours de tests, mais de les réduire et de passer quelques tests en même temps (un autre club l'a fait).

Aurélie THOMAS fait observer que les tests entre 20 h – 21 h 00 pour les tous petits sont trop tardifs ce qui explique sans doute que beaucoup ne sont pas venus.

2 – 2 = Inscriptions

Magali JOURDAIN rappelle qu'il n'a pas été fait de pré inscriptions en juin, et que les anciens adhérents pouvaient se réinscrire début septembre avant les tests : certains l'ont fait d'autre pas.

Il serait bien de faire les réinscriptions des anciens adhérents fin juin. Cela n'a pu être fait cette année la réorganisation des groupes n'étant pas finalisée, ce qui n'aura pas lieu la prochaine saison.

Valérie LEFEUVRE pense que les réinscriptions des anciens pourront donc être faites début juillet.

Il avait été indiqué que 218 nageurs étaient inscrits (anciens et nouveaux) : Roger CLENET s'inquiète de ce nombre restreint, le nombre habituel d'adhérents oscillant entre 280 et 320, voir 350 certaines années. Il rappelle que les cotisations sont le principal poste de recettes, nécessaires pour couvrir les salaires, charges sociales et frais de déplacements en compétitions. Magali JOURDAIN rappelle aussi que certaines subventions liées à l'emploi vont diminuer et disparaître.

Valérie LEFEUVRE et Aurélie THOMAS précisent qu'il y a 230 licenciés inscrits à ce jour, et qu'il y a encore 41 demandes en attente ou en instance.

Il n'y a qu'un seul groupe Baby flotte et un seul groupe Baby glisse le samedi, mais ils sont chargés et il faudrait pouvoir dédoubler.

Valérie LEFEUVRE et Aurélie THOMAS se sont partagés le travail et ont géré les inscriptions en relais.

Damien GAUDIN souhaite connaître le nombre maximum de nageurs par groupe : Roger CLENET pense que ce sont les entraîneurs qui peuvent le dire combien ils peuvent prendre en fonction de l'âge, du niveau, et du nombre de lignes disponibles.

Damien suggère aussi de relancer les recherches de partenaires financiers.

3 = COMPETITIONS à VENIR (dates, lieux, effectifs)

3 – 1 = Planification des compétitions à venir

Un tableau des compétitions et des groupes et nageurs concernés a été diffusé.

- **Samedi 8 octobre 2022 à JOUE LES TOURS : Meeting de rentrée**

Il faudra des bénévoles, et plusieurs seront indisponibles (Caroline, Valérie, Nicolas).

Les nageurs prévus sont ceux qui sont juniors depuis janvier 2022. Aurélie THOMAS indique qu'il y a actuellement 4 officiels inscrits qui vont être licenciés et il y en a encore 4 ou 5 parents qui pourraient s'investir.

- **Samedi 15 octobre 2022 à ANGERS : Meeting**

Manon propose que le club participe au meeting d'ANGERS prévu le samedi 15 octobre 2022, pour « faire une surprise » à Julie. Il pourrait être engagé 10 ou 12 nageurs répondant aux grilles de temps, et il serait utilisé le minibus du club et une voiture. Le meeting se déroule sur 2 jours, mais le club ne participerait que le samedi, en raison d'une animation prévue le dimanche 16 octobre.

4 = QUESTIONS DIVERSES

4-1 = ASSEMBLEE GENERALE

Magali JOURDAIN rappelle que l'assemblée générale est prévue le vendredi 18 novembre 2022 à l'Espace Clos Neuf. Elle sera électorale, certains membres du Comité Directeur ayant manifesté leur intention de démissionner, et il y a actuellement 2 candidats déclarés : Olivier BERNARD et Flavie THOMAS.

Le Vendredi 18 novembre, les entraînements seront supprimés.

4-2 = Organisation des déplacements

Il est proposé un barème des participations pour les compétitions : Tarif : 15,00 € par repas sur une journée, 30,00 € pour 1 nuit, et 40,00 € pour 2 nuits. Magali JOURDAIN suggère d'augmenter certains tarifs : 35,00 € pour 1 nuit et 45,00 € pour 2 nuits.

Une discussion s'engage sur la possibilité de fixer à la rentrée un « forfait » déplacements qui pourrait être versé en 2 ou 3 fois. Aurélie THOMAS considère que les cotisations du club sont déjà très élevées et craint que cela ne dissuade certains parents. Roger CLENET rappelle qu'il fait chaque année dans le projet de club et lors de l'assemblée générale une comparaison des cotisations de différents clubs, et pense que les « petits » clubs départementaux cités en exemple ne font que peu de déplacements, et évitent les nuits à l'hôtel. Il rappelle la nécessité de rechercher l'équilibre financier du club car les déplacements sont avec les salaires et charges un poste principal de dépenses.

Après discussion et échanges, les tarifs proposés plus haut sont acceptés par le comité directeur.

➤ **DECISION** : le Comité directeur décide de fixer pour la saison 2022 – 2023 le tarif des participations pour compétitions de la manière suivante :

- Compétition sur une journée, 1 repas : 15,00 €
- Compétition sur deux jours avec 1 nuit à l'hôtel : 30,00 €
- Compétition avec 2 nuits à l'hôtel (ou plus) : 45,00 €

(Décision prise à l'unanimité)

Roger CLENET indique que dans les comptes de la saison écoulée, le budget « déplacements » a « explosé », en raison de réservations tardives, avec des tarifs très élevés. Il rappelle la convention FFN avec LOUVRE HOTELS (Campanile et Kyriad), avec un quota de chambres au tarif FFN (52,00 € la nuit pour 2 et 60,00 € pour 3) : si on réserve trop tard, le quota est épuisé et les chambres sont facturées au prix courant (entre 80 et 100,00 € la nuit pour 2, hors petits déjeuners). Il ajoute qu'en fin de saison, le club bénéficie d'une ristourne de LOUVRE HOTELS (7 % du montant des factures).

Pour l'organisation des déplacements, Magali JOURDAIN suggère que les participations soient demandées et versées par les parents avant le départ, et non plus « à l'arrache » le matin du départ, ou même oubliées. Il pourrait être envisagé de demander un forfait annuel, et plusieurs participants suggèrent de mettre en place une possibilité de paiement en ligne sur le site internet.

Valérie LEFEUVRE pense qu'il est possible d'utiliser sur le site le dispositif d'achats « de tickets ». Après recherche, elle indique que la commission de paiement en ligne sur le site (avec le Crédit Mutuel) est de 1,50 % du montant de la transaction plus 0,50 € par opération.

Roger CLENET craint qu'il ne soit difficile de bien identifier qui a payé ou pas et rappelle que depuis plusieurs saisons et malgré des rappels, certains parents « oublient » de verser les participations demandées. Il déplore également que lors de paiements en ligne, les fonds seraient portés sur un compte au Crédit Mutuel dont le club n'a pas la maîtrise. Valérie LEFEUVRE précise que les fonds seraient virés au club chaque fin de mois, ou sur demande, mais Roger CLENET trouve compliqué d'attendre (les fonds « travaillent » pour Sport Régions), d'aller « à la pêche », et s'interroge sur les garanties de dépôt en cas de faillite de Sports Régions ; il n'est pas très favorable d'autant que le nombre d'arnaques se multiplie sur les paiements en ligne.

Il est demandé aux entraîneurs de prévenir les parents des nageurs que les convocations compétitions seront faites désormais par internet, avec demande de réponse impérative et paiement de la participation éventuelle en même temps, à défaut de quoi le nageur ne pourrait pas être engagé et participer à la compétition..

Un calendrier des compétitions sera fait par groupe, et un récapitulatif complet pour les trésoriers et les officiels.

4-3 = Matériel

Manon HINCKEL suggère qu'il soit fait une commande de matériel de musculation. Elle a fait un devis très complet de l'ordre de 3 000,00 €. Magali JOURDAIN pense que ce montant est trop élevée. Ce projet va être affiné. Manon HINCKEL et Damien GAUDIN demandent aussi s'il y a un local où le matériel du club pourrait être rangé pour ne pas être utilisé par des inconnus.

Roger CLENET et Loïc GUILPAIN rappellent qu'il existe une salle de musculation à la salle Marcel Cerdan Palais des sports qui est à la disposition des clubs, Loïc rappelle que le club y accédait il y a quelques années avec Vincent TORTAY.

4-4 = Diplômes et formations

Sur une question posée pour certains jeunes nageurs qui souhaitent préparer le BNSSA, Magali JOURDAIN indique qu'aucun calendrier de formation n'est fixé et ALS va être interrogée.

Damien GAUDIN rappelle que plusieurs jeunes (au moins 4) sont intéressés pour suivre la formation BF 1, et il n'en est pas prévu actuellement dans le département par le Comité Départemental. Il faut 3 jours de pédagogie et il y a des séances à distance pour la partie réglementaire et administrative. Le coût devrait être fixé par la Ligue régionale. Ce point va être revu.

Aucune autre question diverse n'est abordée.

PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion du Comité Directeur aura lieu :

- Jeudi 10 novembre 2022 à 19 h 00 Comité Directeur,
- Vendredi 18 novembre 2022 à 18 h 30 Assemblée générale

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, Magali JOURDAIN, Président, lève la séance à 21 h 00.

Le Président, Magali JOURDAIN,

Le secrétaire de séance,